

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 V 178 Vœu relatif à l'intervention du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugié-e-s.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant le rôle du Haut-Commissariat pour les Réfugié-e-s, programme de l'ONU ;

Considérant qu'il a pour but d'œuvrer dans le monde entier à la protection des réfugié-e-s et des déplacé-e-s ;

Considérant que si le HCR n'a pas pour mission d'ouvrir des camps de réfugié-e-s dans un pays comme la France il peut avoir pour mission d'y apporter son expertise et de s'assurer du respect du droit relatif au statut des réfugié-e-s ;

Considérant la réelle plus-value que représente le partage d'expertise du Haut-Commissariat des Nations unies ;

Considérant sa forte présence à Calais que cela soit de manière permanente ou temporaire durant les dernières années ;

Considérant l'urgence de la situation parisienne sur la question des réfugié-e-s ;

Considérant que les moyens mis en œuvre par l'Etat pour prendre en charge ces migrants demeurent, malgré leur ampleur, encore insuffisants au regard des besoins constatés, en particulier sur le territoire parisien ;

Considérant les récentes annonces de la Maire de Paris et la volonté d'enfin faire de Paris une réelle ville refuge ;

Aussi, sur proposition de Yves Contassot, Aurélie Solans et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP),

Emet le vœu que:

- La Maire de Paris invite l'Etat à faire appel au Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugié-e-s pour qu'il partage son expertise et son expérience afin de permettre une réelle politique digne d'accueil et d'accompagnement des migrant-e-s sur notre territoire.